
CONTRIBUTION DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS D'IUFM À LA RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Note à destination des partis politiques en vue de l'élection présidentielle de 2012

L'élection présidentielle de 2012, échéance fondamentale pour l'avenir de notre pays, donne lieu à une réflexion approfondie de l'ensemble des partis politiques sur un certain nombre de grands sujets qui constituent des enjeux de société. Les questions d'éducation et particulièrement celles qui sont liées à la formation des enseignants, font partie de ces enjeux et nécessitent une intensification des débats.

Forts d'une expérience de 20 années de formation des enseignants, les IUFM, s'appuyant sur l'analyse des réussites et des difficultés rencontrées tout au long de cette période, ont souhaité mettre leur expertise au service de ces débats.

C'est pourquoi la Conférence des directeurs d'IUFM a décidé de s'engager dans une démarche constructive de contribution à la réflexion nationale sur ce sujet en élaborant un document qui apporte aux partis politiques le point de vue des acteurs.

Dans une première partie, ce document présente une analyse des rapports entre modèles de formation, missions de l'école et rôle de l'État, puis examine la situation actuelle de la formation des enseignants en alertant sur les risques de crises et en proposant des orientations stratégiques qui permettraient de les dépasser.

Dans une seconde partie, six enjeux prioritaires sont présentés et font l'objet de propositions concrètes.

La Conférence des directeurs d'IUFM souhaite que cette initiative suscite un dialogue avec les destinataires de ce document, pour une meilleure prise en compte d'une question essentielle pour l'avenir du pays.

Sommaire

Principes et orientations

	<u>N° Page</u>
• Principes pour une formation aux métiers de l'enseignement	1
• Orientations stratégiques pour la formation des enseignants : constats et perspectives	3

6 enjeux prioritaires

• Pour une refondation des structures de formation	6
• Les enjeux territoriaux de la formation des enseignants	8
• Une formation universitaire et professionnelle, une formation tout au long de la vie	10
• La mobilité internationale des futurs enseignants, levier de la formation professionnelle	12
• L'impact social des nouveaux modèles de formation	14
• La place de la recherche dans la formation des enseignants	15

Principes et orientations

Principes pour une formation aux métiers de l'enseignement

Modèles de formation et missions de l'école

L'histoire de la formation des enseignants est fortement liée aux missions que la société assigne à l'école. Les écoles normales ont longtemps incarné ce lien entre modèle de formation et missions de l'école. La création des IUFM par la loi du 10 juillet 1989 proposait une nouvelle réponse en termes de formation face à une école dont les missions s'étaient transformées : massification, collège unique, nécessité de lier enseignement primaire et secondaire, augmentation des exigences de qualification professionnelle, prise en compte de l'hétérogénéité sociale, affirmation d'une société multiculturelle. La loi d'orientation du 23 avril 2005, qui intégrait les IUFM aux universités, prolongée ensuite par la mastérisation de la formation, introduisait une nouvelle étape. En augmentant le niveau de qualification des enseignants, la formation était censée mieux répondre, mécaniquement, aux nouvelles exigences de la société civile et permettre à l'école d'évoluer vers ses nouvelles missions : rendre possible et reconnaître la diversité des parcours des élèves, mieux les préparer à la professionnalisation, s'adapter aux normes européennes et internationales.

Les transformations qui affectent la formation des enseignants

Les IUFM ont été installés, par leur statut aujourd'hui révolu d'établissement public à caractère administratif, entre l'employeur Éducation Nationale et l'Université. Ils ont développé pendant près de 20 ans des logiques de formation par alternance, relevant partiellement d'une école professionnelle, mais aussi des logiques universitaires en lien avec la recherche en éducation. Cette hésitation entre deux modèles, école professionnelle et structure universitaire, n'a pas facilité l'accomplissement de leurs missions. La formation ne pouvait que rester dans une logique « consécutive », avec une année avant concours de « bachotage » et une année après concours de « surmenage » dû au caractère trop concentré de la formation professionnelle, ce qui a été bien souvent souligné par la CDIUFM.

Aujourd'hui écoles internes d'universités, les IUFM sont légitimement inscrits dans la logique de l'Université mais, de ce fait, de plus en plus éloignés des préoccupations de l'employeur Éducation Nationale. L'autonomisation croissante des universités va amplifier ces effets d'éloignement et de dissémination de la formation par rapport aux missions historiques assignées à l'école. La présence d'enseignants non formés dans les classes à la rentrée 2010 est un des premiers symptômes de cette évolution. A terme, on peut penser que la dissociation du diplôme et du recrutement produira des enseignants formés à un niveau universitaire supérieur, mais dotés de compétences professionnelles très variables selon les contextes de formation, et surtout trop peu aptes à s'adapter aux évolutions nécessaires de leur métier.

On peut donc craindre que les transformations en cours aboutissent à accentuer l'écart entre une offre de formation hétérogène et dérégulée, d'une part, et la mission fédératrice de l'école dans une société des « individus », d'autre part, tout particulièrement dans une période de crise globale.

Les perspectives d'évolution du modèle de formation

Sans avoir les moyens de définir aujourd'hui quels seront les contours exacts de cette école en devenir et quel sera le modèle de formation précis des enseignants, on peut avancer l'idée que la figure de l'État instituteur du social va s'effacer au profit d'un État régulateur d'une société civile qui ne peut se produire totalement sans lui. Autrement dit, s'il ne paraît guère probable que l'État affirme son rôle dans les mêmes termes que sous la Troisième République, on ne peut non plus penser qu'il devrait s'effacer dans le devenir de nos sociétés,

notamment en matière d'éducation. Aussi, c'est à une recomposition du rôle de l'État et de sa relation à la société civile qu'il faut s'atteler. Place des collectivités territoriales, rôle des structures associatives, intervention d'une fonction publique d'État, présence d'agences ou de fondations, sont les paramètres qui doivent orienter le devenir de l'école, et tout particulièrement de la formation des enseignants qui y concourt.

Les quatre principes d'une formation aux métiers de l'enseignement sur lesquels devra se fonder le modèle de formation le plus apte à répondre aux évolutions de l'école dans les mutations sociétales en cours sont les suivants :

- une formation universitaire et professionnelle tout au long de la vie
 - pilotée par le principe de l'alternance,
 - articulée avec la recherche, notamment les recherches en éducation et formation,
 - articulant maîtrise des savoirs disciplinaires académiques, maîtrise de l'enseignement de ces savoirs et maîtrise du rôle d'enseignant dans le système éducatif moderne,
 - qui ne soit pas déterminée par les besoins exclusifs de l'employeur.
- des structures spécifiques au sein de l'Université pour accueillir la formation, structures dont le rôle doit être fortement précisé et encadré par des dispositifs
 - qui assurent l'homogénéité des niveaux et des contenus de formation et ce, en relation avec la recherche,
 - qui maintiennent la continuité territoriale nécessaire à l'École de la République,
 - qui s'ouvrent à des partenariats avec les collectivités territoriales, l'économie solidaire, le monde associatif, les structures internationales.
- la présence d'une fonction publique d'État dédiée au domaine de l'éducation qui garantisse
 - l'égalité d'accès au métier,
 - le lien entre recrutement et compétences professionnelles.
- des dispositifs d'accompagnement qui permettent de soutenir financièrement les étudiants s'engageant dans la formation au métier d'enseignant.

Orientations stratégiques pour la formation des enseignants : constats et perspectives

Contexte : des mutations profondes

La réflexion actuelle sur l'avenir de la formation des enseignants s'inscrit dans un contexte de mutation profonde caractérisé par :

- une transformation importante du rôle de l'État impulsée par la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui le conduit à externaliser la formation initiale et continue de ses agents et à développer l'emploi contractuel dans le cadre d'une fonction publique qui réduit la masse des agents titulaires.
- une évolution importante de l'université sous l'effet conjugué de l'accès à l'autonomie des établissements, de la massification du second cycle universitaire, de la professionnalisation des diplômés : trois facteurs importants de restructuration des filières existantes et de modification des modalités d'allocation des moyens.

Constats : une recomposition du paysage universitaire et de la formation des enseignants

Au niveau de l'université, la mise en place massive des nouveaux masters préparant aux métiers de l'enseignement modifie l'offre de formation, les flux étudiants, et les conditions de délivrance des diplômes en général. La forte augmentation du nombre de diplômes délivrés conduit à envisager des débouchés professionnels majoritairement autres que ceux des concours de recrutement. Elle contribue à la massification du second cycle universitaire sans fournir les outils d'une professionnalisation efficace.

La réforme aboutit à ce que la formation des enseignants et, plus globalement, les actions de recherche et de formation dans le domaine de l'éducation, ne soient plus prises en charge par une structure clairement dédiée à ces missions. Cette situation est extrêmement rare en Europe où les différents systèmes éducatifs développent des structures de formation bien identifiées, que ce soit dans l'université (facultés d'éducation), ou dans le cadre d'écoles professionnelles (hautes écoles). Elle conduit à des mises en concurrence peu productives entre diverses instances de l'université (entre départements universitaires, entre composantes, entre universités elles-mêmes), à une dispersion des moyens ou à des redondances, à une faible lisibilité des parcours pour les étudiants.

Conséquences : plusieurs crises en perspective

Le système actuellement en place est donc instable et il se transformera sous l'effet de crises attendues à deux niveaux :

au sein de l'université, par l'accentuation prévisible du clivage entre dimension académique et dimension professionnelle qui peut affaiblir le processus global de professionnalisation des formations universitaires. Accompagné d'une augmentation des flux en second cycle universitaire, il aboutira à une massification mal maîtrisée, source d'insatisfactions majeures chez les étudiants, de dévalorisation du diplôme et de dilution des compétences directement liées aux métiers de l'enseignement.

au sein du système éducatif, par la dégradation des compétences professionnelles et des capacités de transformation des pratiques d'enseignement, éléments constitutifs d'une identité professionnelle forte. Cette altération du métier peut conduire assez rapidement à accentuer la crise scolaire par l'insatisfaction des parents d'élèves et le désengagement des acteurs professionnels au cours de leur activité ou dès le choix d'une formation initiale.

Perspectives : accompagner les transformations sur quatre points stratégiques

La question de la formation des enseignants dépasse donc très largement celle des IUFM. Elle implique la restructuration profonde des seconds cycles universitaires et conditionne, par le volume des formations concernées, tout le processus de professionnalisation de l'université. Elle nécessite une réflexion profonde sur

Conférence des directeurs d'IUFM

une politique scientifique de recherche en éducation sans laquelle aucune formation universitaire n'est possible. Elle détermine aussi fortement les conditions même de fonctionnement du système éducatif à plus long terme, et manifeste très concrètement la transformation de l'action publique de l'État.

Les choix politiques majeurs qui incombent à la représentation nationale nous paraissent donc devoir prendre en compte quatre orientations stratégiques permettant d'accompagner les transformations en cours pour éviter une crise profonde de l'université, un affaiblissement des performances du système éducatif et l'extinction d'une véritable formation des enseignants, universitaire et professionnelle.

Quatre leviers pour agir :

- **Éliminer les déphasages entre formation universitaire et formation professionnelle**
 - par la modification des dates des concours de recrutement qui doivent être articulées au rythme des masters. La meilleure solution serait un écrit en fin de M1 et un oral en fin de M2. Celle-ci est recommandée par la plupart des acteurs et notamment par les États Généraux de la formation des enseignants co-organisés par la conférence des directeurs d'IUFM, la conférence des doyens des universités de lettres (CDUL) et la conférence des doyens des universités scientifiques (CDUS) en 2009. D'autres solutions sont possibles mais chacune implique des choix différents en matière de gestion des flux et de structuration de la formation.
 - par la prise en compte plus affirmée de la dimension professionnelle dans les concours de recrutement et dans les deux années de master. Selon la place des oraux des concours, il est envisageable de lier soutenance du mémoire et oral professionnel du concours, et de redonner à l'année de M2 une véritable dimension d'alternance.
- **Assurer les conditions institutionnelles d'une réelle formation universitaire et professionnelle dans le cadre des masters**
 - par la promotion de structures spécifiques au sein de l'Université comme vecteur majeur de professionnalisation. Cette mesure suppose d'adapter le système de répartition des moyens en fonction de données plus fines que celles du modèle SYMPA, et de reconnaître les coûts induits par une formation professionnelle (sur le modèle des écoles d'ingénieurs).
 - par l'élaboration d'un outil national de régulation des formations qui pondère les politiques locales définies dans le cadre de la nécessaire autonomie des universités et garantisse une harmonisation des modalités de formation sur le territoire national, notamment sur le principe de l'alternance. À côté du diplôme, comme pour les écoles d'ingénieurs, peut se concevoir une reconnaissance de la qualification (accès à un titre).

(voir ci-après les textes « pour une refondation des structures de formation des enseignants » et « les enjeux territoriaux de la formation »).

- **Prendre en compte les facteurs de cohésion et de développement professionnel au sein des métiers de l'enseignement**
 - par la mise en place d'un continuum de formation effectif, relié à la recherche, de la formation initiale à la formation continuée. La mise en œuvre du droit individuel à la formation (DIF) devrait permettre de rendre la formation continue des enseignants, pour partie, diplômante. Les masters mis en place dans le cadre de la réforme sont susceptibles de s'adapter à cette demande.
 - par la rénovation de l'année (ou des années) de stagiarisation qui doit autoriser une alternance effective et progressive en isolant des temps de formation garantis par un cadrage national et en prévoyant très précisément quelles collaborations universitaires sont requises pendant cette période d'adaptation à l'emploi.

(voir ci-après les textes « une formation universitaire et professionnelle, une formation tout au long de la vie », « l'impact social des nouveaux modèles de formation » et « la place de la recherche dans la formation des enseignants »).

- **Accompagner l'action de l'État par la mise en œuvre de partenariats nouveaux pour l'université**
 - par la contractualisation des relations Université-Education Nationale dans un cadre pluriannuel et la prise en compte du financement des actions de formation (fonctionnaires stagiaires, formations continues) dans les dotations aux universités intégratrices des IUFM.
 - par la mise en place de structures de type fondation et agence, qui accompagnent les missions de formation dans le secteur de l'éducation et valorisent la recherche et l'action internationale dans ce domaine. La sollicitation des partenaires du système éducatif impliqués dans l'accompagnement des personnels et le soutien à des problématiques éducatives particulières (santé, développement durable, gestion des risques...) devrait servir de base au montage de ces fondations ou agences.

(voir ci-après le texte « la mobilité internationale des futurs enseignants, levier de la formation professionnelle »).

6 enjeux prioritaires

Pour une refondation des structures de formation

ELEMENTS DE CONTEXTE

Les IUFM sont aujourd'hui des Ecoles Internes aux universités créées par la loi d'orientation du 23 avril 2005 pour prendre en charge la formation des enseignants. Il existe un IUFM par académie.

La réforme de la mastérisation a eu comme effet de donner naissance à de nouveaux acteurs de cette formation : autres composantes des universités intégratrices, universités non intégratrices.

Parallèlement, la mise en place de la loi sur la responsabilité des universités (LRU), ainsi que le passage aux RCE, ont modifié les rapports entre les établissements et leurs composantes, y compris ceux qui sont régis par l'article 713-9 du code de l'éducation.

La mise en œuvre actuelle de la réforme montre les limites des choix initiaux ; les mécontentements portent en effet sur l'absence de pilotage global de la formation des nouveaux enseignants, sur la faiblesse du modèle « tout compagnonnage », ainsi que sur l'affaiblissement des structures dédiées à la formation des enseignants.

La résolution des difficultés structurelles de la réforme passe par une reconfiguration du dispositif universitaire de formation des enseignants qui s'inscrit désormais dans le contexte plus global de la formation aux métiers de l'éducation et de la formation.

PROPOSITIONS

1. Elargir les missions dédiées à des écoles spécifiques

Cette évolution correspond aux dynamiques profondes de nos sociétés qui valorisent les conditions de la construction progressive d'une « société de la connaissance ».

Ces logiques conduisant à l'élargissement des missions confiées à des écoles organisées pour cet objectif sont cohérentes avec l'ambition globale de l'Université de mieux prendre en charge la professionnalisation des nombreux métiers centrés sur ce domaine.

Dans la mesure où les autorités publiques continuent à accorder une importance à la question enseignante, il existe deux solutions pour prendre en charge cette préoccupation :

- La mission de formation des enseignants constitue bien le cœur des missions des nouvelles structures : elles sont alors appelées à intervenir, sans rapport d'exclusivité, dans leur formation académique (en particulier pour les professeurs des écoles), dans leur formation professionnelle, dans la préparation aux concours, dans la formation continue diplômante...
- Outre cette première dimension, les nouvelles structures sont conduites à assumer des missions de formation à d'autres métiers, ce qui impliquera l'élaboration de partenariats avec d'autres structures intéressées par ces missions (autres composantes de l'université intégratrice, ou autres universités).

2. Construire des liens avec les logiques territoriales

La logique académique actuelle des IUFM correspond à la nécessité d'un lien fort avec l'employeur qu'est l'État (stages étudiants, professeurs fonctionnaires stagiaires, formation continue diplômante). L'intervention croissante des collectivités locales et en premier lieu des régions, appelle à s'inscrire dans une logique territoriale.

3. Vers la création d'« Ecoles Supérieures des Métiers de l'Education et de la Formation »

Cette création doit tenir compte de l'existence de l'ensemble des structures présentes dans ces champs d'activité.

L'objectif de ces écoles est de construire, au sein des universités, une offre de formation aux métiers qui se sont développés et continuent à se développer dans le domaine de la formation.

Ces écoles seront organisées selon une logique de professionnalisation des étudiants qui intègre le cadre disciplinaire. Cette caractéristique implique l'existence d'un potentiel pédagogique pluri disciplinaire et pluri catégoriel.

Elles seront installées dans le cadre régional, ce qui correspond au niveau actuel de dévolution des responsabilités.

Elles pourront relever de statuts différents qui doivent permettre, en tout état de cause, de prendre en compte le caractère multi universités de certaines régions, autant que nécessaire.

Ces écoles auront pour mission, sans se substituer aux structures scientifiques des universités, de soutenir le développement des recherches permettant l'adossement des formations aux processus d'élaboration des nouvelles connaissances induits par l'activité scientifique.

La formation des enseignants doit être portée par une structure spécifique, installée au niveau régional, assumant des missions élargies, organisées prioritairement selon une logique de professionnalisation et régie par un cadre national.

Les enjeux territoriaux de la formation des enseignants

ELEMENTS DE CONTEXTE

La formation des enseignants a été conçue comme une formation initiale et continue de proximité : elle assure un maillage territorial essentiel au sein des départements et des collectivités territoriales, notamment dans les zones ultramarines. Elle suscite l'engagement des élus locaux, souvent associés comme membres des conseils des instituts, sur divers plans : projets culturels, relations internationales, financement d'enseignements, investissement dans les bâtiments et leur maintenance, développement d'actions de formation.

La présence des étudiants et des formateurs dans les villes moyennes a un impact sur la vie culturelle et économique. Elle contribue également à des recherches sur des questions relatives au territoire.

La maîtrise et le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) peuvent entraîner un recentrage des moyens et des formations vers les capitales régionales dotées de grandes structures universitaires et risquent de distendre les liens avec les territoires, mettant ainsi en péril un élément essentiel du maillage territorial.

<p>La formation des enseignants peut constituer une réponse parmi d'autres aux besoins des territoires et évoluer en lien avec les politiques des collectivités territoriales.</p>

PROPOSITIONS

1. Mettre en place des spécialités de master dans les sites départementaux : un maillage territorial

Avec la mise en place des masters orientés vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, se sont implantées des formations à bac+5 dans les sites départementaux des structures de formation des enseignants. Cette situation crée une dynamique et une forte attente dans des villes moyennes souvent dotées de formations bac+2 ou bac+3 (DUT, BTS) qui voient ainsi se réaliser une élévation du niveau de l'offre sur leur territoire.

Ces créations s'appuient sur le potentiel de compétences des IUFM, des autres composantes implantées localement et du réseau des formateurs, en particulier des professeurs des écoles maîtres-formateurs constitué au niveau départemental.

Les politiques universitaires, dans le cadre de l'autonomie et de la mission des établissements, ne peuvent prendre en compte, seules, ces aspects liés à l'aménagement du territoire. Il convient de définir les outils et les moyens qui permettront de maintenir ces implantations utiles à l'équilibre des territoires.

2. Diversifier l'implantation de l'offre de formation et les possibilités d'orientation : un enjeu social

La diversification de l'offre dans les territoires augmente la motivation des lycéens et des étudiants à poursuivre des études au-delà du baccalauréat, du BTS ou du DUT. Nombreux sont ceux qui ont en effet une stratégie d'orientation par petits pas, faite d'accumulation d'études courtes et professionnalisées, leur permettant de disposer d'un diplôme débouchant sur une insertion professionnelle, tout en ne renonçant pas à une poursuite d'études. L'offre de masters par déclinaison d'un diplôme unique sur les sites de formation garantit l'élévation du niveau de formation et facilite son accès à toutes les populations.

Conférence des directeurs d'IUFM

Des initiatives en amont du master permettraient de mieux assurer l'accès au diplôme et sa lisibilité. Elles seraient particulièrement utiles dans les sites éloignés des grands centres universitaires. A titre d'exemple, on peut :

- **Créer un parcours ou une licence bi-disciplinaire avec une formation préprofessionnelle.**
Cette démarche suppose de développer le plan réussite en licence pour attirer des bacheliers professionnels, technologiques ou des étudiants scientifiques en demande de réorientation.
- **Créer une licence spécifique avec accès en L3**
Il est souhaitable de créer un dispositif innovant destiné à accueillir des étudiants de DUT ou de BTS qui veulent enseigner soit dans le primaire soit dans le secondaire technologique ou professionnel. Cette formation pourrait également être ouverte à des étudiants ayant suivi une formation plus académique en licence.
Cette licence saisiserait la double opportunité d'un vivier de titulaires ayant parfois suivi des études de proximité pour des raisons sociales, ou envisageant, après leur réussite à un diplôme, d'accéder à une formation de master, et celle de répondre aux besoins de l'institution scolaire qui a tout intérêt à recruter des enseignants formés au contact des réalités du terrain local, dans le cadre départemental, pour ce qui concerne l'enseignement primaire.

3. Répondre aux besoins spécifiques des territoires

- **Territoires et formation des enseignants**
La formation des enseignants doit répondre aux besoins spécifiques des territoires par l'adaptation des contenus et par la dimension « métier » dans les formations technologiques. Il est nécessaire d'en intégrer les spécificités : les référents culturels locaux, le plurilinguisme, le français comme langue de scolarisation, l'acquisition de l'oral, l'environnement socio économique des populations font partie des questions qui devraient être intégrées dans les formations d'enseignants.
- **Spécificités des ultramarins**
L'égalité des citoyens implique, en particulier dans les zones ultramarines, la présence d'une offre généraliste commune à tout l'ensemble national, un complément de l'offre correspondant aux spécificités des territoires concernés et le développement de formations ou de thématiques de recherche d'intérêt national à propos de ces territoires.

4. Ouvrir les masters orientés vers les métiers de l'éducation et de la formation aux secteurs économiques

Le développement économique nécessite la formation de cadres et de diplômés. Les masters des métiers de l'éducation et de la formation peuvent contribuer au dynamisme de différents secteurs économiques : à travers l'offre de formation proposée par ces masters, les entreprises peuvent trouver l'opportunité de former et de promouvoir des cadres intermédiaires, à partir des viviers locaux. La technologie et l'économie-gestion constituent de bons exemples de ce qui peut être envisagé dans ce domaine.

Pour garantir l'égalité des chances, les structures de formation aux métiers de l'éducation doivent proposer une offre de formations qualifiantes et diplômantes répondant aux spécificités des territoires et à une large palette en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.

Une formation universitaire et professionnelle/Une formation tout au long de la vie

ELEMENTS DE CONTEXTE

L'intégration des IUFM aux universités, prévue par la loi d'orientation du 23 avril 2005, puis la mastérisation effective en 2010, ont dessiné le nouveau paysage de la formation des enseignants. La pleine intégration de la formation des enseignants à l'université vise à la faire évoluer en l'ancrant dans un nouvel espace, tout en lui conservant ses dimensions de formation professionnelle. Cette formation rénovée doit aussi se poursuivre tout au long de la vie.

Il faut concilier les avantages d'une plus grande proximité avec la recherche et les qualités d'une formation professionnelle de haut niveau.
--

PROPOSITIONS

1. Respecter les principes d'une formation professionnelle universitaire des enseignants

Ceci peut se concrétiser par :

- une formation qui permet de travailler les questions relatives au métier ; celles qui émergent de la pratique, celles qui sont portées par la profession et celles qui sont produites par la recherche. Il s'agit de mettre la pratique de l'enseignement et son analyse au cœur de la formation.
- une formation qui mobilise différents champs de la recherche et des savoirs universitaires de façon à éclairer l'ensemble des problèmes professionnels. La formation doit ainsi viser la maîtrise :
 - des savoirs disciplinaires de référence et de leur épistémologie
 - de la didactique des disciplines enseignées et de l'épistémologie des savoirs scolaires
 - des savoirs relatifs aux grandes questions pédagogiques (déterminants de l'apprentissage, valeurs de l'éducation, éthique professionnelle, courants pédagogiques...).
- une formation qui permet d'articuler ces différents champs en évitant la simple juxtaposition d'unités d'enseignement, de travaux de recherche et de stages.

2. Articuler la théorie et la pratique dans le cadre de l'alternance

Mettre en place une telle formation nécessite un lieu où elle est pensée, construite et maintenue en cohérence : une structure spécifique pouvant pleinement participer à la réflexion sur les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et à leur développement, est nécessaire.

Mettre en place une telle formation nécessite des équipes pluricatégorielles, pluridisciplinaires, sans lesquelles les principes ci-dessus évoqués ne peuvent être respectés.

Mettre en place une telle formation suppose une interaction permanente entre trois pôles :

- celui des enseignements universitaires, professionnels (savoirs et savoir-enseigner)
- celui du travail dans la classe et dans l'établissement (pratiques en milieu professionnel)
- celui des apports de la recherche (formation à et par la recherche, cadres théoriques pour l'analyse de l'activité...).

Cette interaction se construit dans la logique de l'alternance, selon un modèle de formation « simultané ».

Il est aussi nécessaire de consolider la formation par alternance en la pensant dans le cadre d'un continuum de formation de la licence à la formation continue, en articulant davantage cette formation avec la recherche.

3. Promouvoir une formation « tout au long de la vie »

C'est encore autour d'un espace identifié que doit se construire, dans la logique de ce *continuum* de formation, l'offre relative à la formation continue. Cette offre doit renvoyer au même principe d'articulation avec la recherche.

La formation continue vise avant tout à permettre aux personnels en poste de prendre de la distance par rapport à leur pratique pour construire de nouveaux savoirs professionnels, pour participer au développement du métier. Elle renvoie à des besoins de professionnalisation, d'évolution de carrière au travers de parcours visant l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Elle s'appuie sur le « droit individuel de formation » (DIF) que fonde la loi 2004-391 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle doit être diplômante et valorisable.

Pour être à la hauteur de ces enjeux, la formation des enseignants doit être universitaire et professionnelle, organisée sur le principe de l'alternance, articulant différents champs de la recherche et des savoirs, y compris pratiques, dans la perspective d'un continuum de formation « tout au long de la vie ».

La mobilité internationale des futurs enseignants, levier de la formation professionnelle

ELEMENTS DE CONTEXTE

La mobilité internationale des étudiants, dans la continuité des attentes et des recommandations du processus de Bologne, reste un élément fondamental dans le parcours de l'étudiant du 21^{ème} siècle.

De longue date, les IUFM ont conçu et mis en œuvre des mobilités internationales, puissant levier pour une formation professionnelle de qualité des futurs enseignants : développement des compétences linguistiques, culturelles et interculturelles, appropriation de nouvelles pratiques d'enseignement, réflexion sur la manière d'améliorer leurs propres pratiques, etc.

La dimension internationale doit être développée dans l'offre de formation en proposant aux futurs enseignants des programmes de mobilité spécifiques et de qualité.

PROPOSITIONS

1. Réaffirmer la dimension internationale des masters

Tous les masters ont vocation à intégrer l'ouverture internationale. Les formations dispensées par les IUFM, au sein de leur Université, proposent déjà aux futurs enseignants d'approfondir leur réflexion sur les méthodologies de l'enseignement des disciplines, grâce à une approche comparée des systèmes éducatifs et une démarche inscrite dans une perspective interculturelle.

La mobilité internationale diplômante est déjà prise en charge par les universités : elle permet à un étudiant de valider un ou plusieurs semestres de licence ou de master à l'étranger. Cette mobilité doit pouvoir être proposée au sein des masters orientés vers les métiers de l'enseignement.

2. Proposer des mobilités internationales professionnalisantes et/ou spécialisantes

Des stages professionnalisants à l'étranger ont été intégrés à la formation des enseignants depuis de nombreuses années, permettant à des étudiants de s'exercer au cœur de milieux scolaires et éducatifs différents des modèles français.

Une ingénierie de formation bien conçue permet de substituer le stage des étudiants à l'étranger au stage de formation professionnelle en France.

Les stages dits spécialisants permettent, quant à eux, aux futurs enseignants de suivre des formations complémentaires, par exemple pour l'enseignement de disciplines intégrées en langue étrangère (EMILE, ou DNL), pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et du français langue seconde (FLS).

Ces dispositifs doivent être enrichis et complétés par de nouveaux dispositifs dédiés aux stages de formation en milieu professionnel.

3. Réunir les conditions d'un développement de la mobilité

➤ Mettre en place un calendrier des concours compatible avec la mobilité

Les dates des épreuves de concours sont un frein aux échanges internationaux, notamment ceux de type Erasmus, dont la durée minimale de trois mois est difficilement compatible avec le calendrier actuel. Une modification de ce calendrier contribuerait à la construction de l'espace européen de la formation des enseignants et, à court terme, profiterait à l'ouverture européenne de tous les élèves.

➤ **Poursuivre les programmes d'excellence**

Les IUFM ont su mutualiser leurs compétences et travailler en réseau au fil des années pour que la mobilité ne soit pas considérée à l'aune de seuls critères quantitatifs. Une recherche constante de qualité a permis de bâtir des programmes de formation communs entre partenaires français et étrangers. Le programme de formation croisée avec l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, de même que celui mis en œuvre avec les États-Unis, tous deux financés dans le cadre d'accords ministériels, sont jugés d'excellence par les autorités des pays concernés et donnés en exemple dans les autres pays. Ils doivent donc être soutenus et retrouver leur place dans la formation.

➤ **Développer de nouveaux programmes :**

La capacité des IUFM à élaborer des programmes de formation offrant des parcours cohérents, étroitement intégrés à ceux du pays d'origine et du pays d'accueil, doit être mise à profit pour développer de nouveaux programmes adaptés à la situation nouvelle et particulière d'un concours et d'un master simultanés. Forte de ces expériences, l'Education Nationale, par le biais des structures universitaires de formation des enseignants, pourrait être force de proposition pour développer des programmes offrant davantage de visibilité au niveau européen et international. Elle renforcerait ainsi la présence de la France au sein de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi au sein de la francophonie et d'autres instances multilatérales.

➤ **Mettre en œuvre des synergies pour un élargissement des relations internationales**

La mobilité des étudiants, futurs enseignants, doit s'inscrire au sein d'une ouverture internationale de plus grande envergure, en lien avec le monde universitaire et avec le monde scolaire : un lien accru avec des programmes de recherche, le développement de l'expertise de formation, la mobilité des enseignants du supérieur et du personnel administratif, le suivi de cohorte et l'évaluation systématique, la valorisation des viviers de compétences ainsi créés sont, parmi d'autres, des domaines à renforcer.

Une mobilité internationale efficace est un levier indispensable dans la formation des futurs enseignants. En matière d'échanges internationaux, il convient de poursuivre et de développer les relations bilatérales très riches qui sont portées par chacun des instituts, et les programmes d'excellence construits collectivement ces dernières années, en les intégrant davantage aux cursus de formation.

L'impact social des nouveaux modèles de formation

ELEMENTS DE CONTEXTE

La formation d'un enseignant jusqu'en 2009 se réalisait selon le schéma suivant : après avoir préparé en trois ans une licence à l'université, l'étudiant se consacrait, au mieux pendant une année, à la préparation d'un concours. Une fois sa réussite actée, la deuxième année, obligatoirement à l'IUFM, était consacrée à une formation professionnelle et pratique permettant une entrée progressive dans le métier.

Le nouveau cadre de recrutement à bac+5, sans remettre en cause le modèle « consécutif » de formation, a pour premier effet de rallonger la durée de la formation sans rémunération. Les impacts dus à cette réorganisation sont multiples et conséquents.

PROPOSITIONS

1. Anticiper et communiquer en amont sur les créations de postes

On assiste actuellement à une diminution des effectifs dans les formations. Cette diminution est liée à l'incertitude plus grande pour l'étudiant d'arriver au bout de son projet. Le métier risque alors de souffrir d'un tarissement progressif du vivier. Une connaissance anticipée des réelles possibilités de recrutement dans les années qui suivent l'engagement dans le cursus en vue de devenir enseignant serait donc nécessaire: par exemple un affichage sur quatre ans du nombre de postes qui seront mis au concours.

2. Revoir la place des concours

L'organisation du recrutement à l'heure actuelle pose aussi problème. En effet, placer les écrits des concours à des dates proches de la rentrée universitaire impacte la vie sociale des candidats, les étudiants étant alors contraints de consacrer les vacances à la préparation des écrits des concours. Ils ne peuvent dès lors plus occuper un emploi saisonnier afin de financer en grande partie leurs études.

3. Accompagner socialement les étudiants

Dans l'ancien schéma de formation, les étudiant(e)s s'orientant vers un des métiers de l'enseignement (et leurs parents les soutenant), concevaient des plans de financement pour quatre années d'étude, suivies en cas de succès, d'une année de formation en IUFM rémunérée en qualité de fonctionnaire stagiaire. Actuellement, les étudiants doivent financer une année supplémentaire, la cinquième année n'étant plus effectuée en tant que fonctionnaire stagiaire. Se posent donc des difficultés de financement des études. Celles-ci touchent, en premier lieu, les plus démunis, même ceux qui sont titulaires d'une bourse. En conséquence, on risque d'assister à terme à une modification substantielle du corps enseignant dans sa composition sociale. Il faudrait donc développer le système d'aide par le maintien et le développement d'attribution de bourses, par la mise en place d'emplois spécifiques étudiants, voire d'un pré-recrutement avant le M1 pour ces étudiants.

Il est nécessaire d'aménager le calendrier des concours et de développer les aides spécifiques aux étudiants afin que l'allongement de la durée des études ne renforce pas le déséquilibre dans la composition sociale du corps enseignant.

La place de la recherche dans la formation des enseignants

ELEMENTS DE CONTEXTE

La formation des enseignants a été conçue historiquement et pour l'essentiel dans sa dimension professionnelle. Mais, depuis la création des IUFM, et à plus forte raison depuis le moment historique de l'intégration de la formation des enseignants dans l'Université, la dimension recherche est également centrale. Ce contexte a conduit à développer de nombreux travaux de recherche sur les apprentissages des élèves et sur les pratiques professionnelles des enseignants.

Dorénavant la formation des enseignants articule étroitement recherche en éducation, formation professionnelle et insertion professionnelle. Ce processus doit être accentué.

PROPOSITIONS

1. Réussir le lien entre formation des enseignants et recherche

La mise en place des masters orientés vers les métiers de l'enseignement s'est faite en essayant de valoriser la qualité des formations dans leur lien avec la recherche. Il faut passer à une autre dimension en intégrant réellement la recherche en éducation dans les formations, que ce soit :

- **en formation initiale**, par une initiation obligatoire à la recherche dans une formation à bac+5, et par l'adaptation de la formation des enseignants (qui est à finalité professionnelle) afin de permettre à ceux qui le souhaitent de continuer leurs études en doctorat.
- **en formation continue**, par la création d'espaces pour la diffusion des derniers résultats de recherche afin d'améliorer la pratique professionnelle ; par la mise en œuvre d'une formation par la recherche tout au long de la vie ; par la création de conditions d'accès facilitées pour les enseignants titulaires à un diplôme de Master ou de Doctorat, tout en continuant à exercer.

Il faut développer une véritable stratégie au sein de chaque université (ou à l'échelle inter-universitaire selon la configuration académique) pour former à la recherche en éducation les différents enseignants et formateurs d'un territoire. Pour cela, l'adossement des formations des enseignants à des structures de recherche internes aux universités dans les domaines des didactiques disciplinaires, des disciplines d'enseignement et des disciplines contributives à l'enseignement (sociologie, psychologie, philosophie, épistémologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, etc.) doit être recherché. Le polymorphisme de la recherche en éducation impose donc que ces structures de recherche facilitent la fédération des unités de recherche disciplinaires autour des questions relatives à l'éducation.

2. Développer une recherche en lien avec la formation des enseignants

Le constat est fait depuis longtemps et reste très actuel : les besoins sont très importants en matière de recherche sur la formation et s'expriment à deux niveaux :

- **en lien avec des enjeux de la société** : difficultés scolaires, mixité sociale/discrimination/égalité des chances entre les élèves, sorties précoces du système scolaire, élévation du niveau de scolarisation, place des sciences et des humanités dans l'éducation scolaire pour la formation des hommes et des femmes de demain, ...
- **en lien avec la professionnalisation des enseignants** : savoirs académiques, connaissances et compétences professionnelles, connaissances des systèmes éducatifs, évaluation, publics scolaires, ...

Conférence des directeurs d'IUFM

La nouvelle structure de formation, adossée à une fédération d'unités de recherche disciplinaires et prenant appui sur l'ensemble des composantes de(s) l'université(s), pourra permettre de :

- construire du lien et de la cohérence entre les différentes dimensions de la recherche en éducation menées au sein des laboratoires universitaires,
- faciliter les interactions entre didactiques disciplinaires, sciences de l'éducation, recherche académique disciplinaire,
- créer des espaces et/ou des réseaux permettant le développement d'une recherche pluridisciplinaire, notamment à finalité professionnelle.

Les conditions d'une articulation fructueuse entre recherche et formation peuvent se réaliser à travers trois grands projets :

- **lancer un programme national scientifique sur l'éducation afin d'aider à la prise de décisions en matière politique (éclairage des décisions politiques, évaluation),**
- **créer un réseau national et européen sur la formation des enseignants,**
- **valoriser la recherche en éducation et en formation par la création d'un axe fédérateur sur le sujet dans un grand organisme de recherche soutenu à l'échelle nationale.**

Il est important de soutenir une ambition scientifique pour construire un système éducatif de qualité et reconnu internationalement.